

Programme de professeures et professeurs invités en études sur le genre

Date limite de candidature : 7 novembre 2024.

Les candidatures sont ouvertes pour des séjours d'un semestre prévus au semestre de printemps 2025, au semestre d'automne 2025, ou au semestre de printemps 2026.

Le Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (PRESAGE) de Sciences Po lance un appel à candidatures en collaboration avec l'Université Paris Cité pour son programme de professeures/professeurs invités.

Sciences Po est une université de recherche internationale, classée parmi les meilleures institutions dans les domaines des sciences humaines et sociales.

Au printemps 2025 (année universitaire 2024-25), à l'automne 2025 (année universitaire 2025-26), et au printemps 2026 (année universitaire 2025-26), Sciences Po ouvrira trois postes de professeure/professeur invité pour une durée maximale d'un semestre (13 semaines minimum). Ces séjours visent à favoriser les échanges interdisciplinaires, à encourager le développement de nouvelles collaborations académiques, ainsi qu'à faciliter la mobilité des chercheuses et chercheurs en études sur le genre anglophones et francophones vers la France.

À Sciences Po, les études sur le genre sont organisées dans le cadre du Programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre (PRESAGE), [un programme transversal](#) rassemblant des chercheuses et des chercheurs de toutes les unités de recherche disciplinaires.

Les professeures/professeurs invités seront accueillis par l'une des unités de recherche de Sciences Po ([en consulter la liste exhaustive](#)). Au travers du Programme PRESAGE, et de ses activités au sein de la Cité du genre de l'Université Paris Cité, elles et ils bénéficieront d'échanges avec des chercheuses et des chercheurs aux parcours disciplinaires variés spécialistes, travaillant sur ce champ de recherche.

Le programme de professeures/professeurs invités est ouvert à toutes et tous, à tout stade de carrière et dans n'importe quelle discipline. Nous encourageons les chercheuses et chercheurs du monde entier, en particulier des pays du Sud, à postuler.

CONDITIONS

Les professeures/professeurs invités recevront **une allocation mensuelle globale de 4.000 euros nets (avant impôts)**.

Les professeures/professeurs invités doivent **enseigner un cours avec une perspective de genre au cours du semestre (12 sessions de deux heures)**, contribuer de manière active au réseau de recherche qu'elles et ils rejoindront, et **donner au moins une conférence publique (commune aux étudiantes et étudiants de Sciences Po et de l'Université Paris Cité)** pendant leur séjour à Sciences Po.

Les professeures/professeurs invités auront accès à un espace de travail sur le campus, au cœur de Paris, à la bibliothèque de Sciences Po et aux autres équipements et infrastructures de l'institution, ainsi qu'au programme d'événements proposé par l'unité de recherche dans laquelle elles et ils seront accueillis.

Le séjour est à programmer entre janvier 2025 et mai/juin 2025, entre fin août/septembre 2025 et décembre 2025, ou entre janvier 2026 et mai/juin 2026.

CANDIDATURE

Les candidates et candidats doivent avoir le statut de professeur/professeure ou de chercheuse/chercheur titulaire dans une université ou un institut de recherche, être titulaires d'un doctorat (ou d'un diplôme universitaire équivalent) et avoir une expérience d'enseignement.

Les dossiers de candidature doivent inclure les éléments suivants et peuvent être soumis en français ou en anglais :

- Une lettre de motivation ;
- Une présentation des projets/travaux de recherche en cours et à venir ;
- Une proposition d'enseignement (cours à enseigner en anglais ou en français), et une description de deux pages, session par session, du contenu de chaque cours, pour le [Collège universitaire](#) de Sciences Po ou l'une des [Écoles](#) de Sciences Po proposant des programmes de niveau master ;
- Un curriculum vitae à jour, incluant une liste des publications ;
- Une lettre d'invitation émanant d'un centre de recherche de Sciences Po ;
- Une lettre de soutien du chef ou de la cheffe de département ou du doyen ou de la doyenne de l'établissement d'origine du candidat, confirmant leur accord pour une résidence d'un semestre à Sciences Po.

Note importante : vous devrez contacter le centre de recherche concerné **au moins deux à trois semaines avant la date limite de dépôt des candidatures** afin d'obtenir une lettre d'invitation en temps voulu.

Les candidatures et questions complémentaires doivent être adressées par email à Mathilde Croquet, chargée des partenariats académiques : mathilde.croquet@sciencespo.fr.

Sciences Po est une université bilingue (anglais et français). Le français n'est donc pas requis pour postuler mais la maîtrise de l'une des deux langues est indispensable.

CALENDRIER

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **7 novembre 2024**.

Un comité de sélection se réunira après la date limite de soumission. Ses décisions seront communiquées aux candidates et candidats rapidement.